

Ventes de vélos 2016

#VotezVélo - Déployons le système vélo !

En France, on vend plus de vélos que de voitures : 3,034 millions de vélos vendus en 2016, en hausse de 1,3% par rapport à 2015, contre 2,01 millions de voitures vendues en 2016. Et plus de vélos à assistance électrique (VAE) que de cyclomoteurs : 134 000 VAE contre 92 880 cyclomoteurs en 2015. L'essor du vélo à assistance électrique qui enregistre à nouveau une progression spectaculaire de ses ventes - + 31% entre 2015 et 2016 ! – et le développement des services vélo – location, libre-service, stationnement intermodal, vélo-écoles, atelier vélo... - sont les deux dynamiques à l'œuvre dans la mise en place d'un véritable « système vélo » dans notre pays. Ce système vélo, dont le déploiement doit être encouragé et accéléré sur le modèle de nos voisins européens, permettra d'atteindre les objectifs fixés dans le cadre de la Stratégie nationale de développement de la mobilité propre qui prévoit une augmentation de la part du vélo de 2,7 % à 12,5 % en 2030. C'est aussi un gisement de solutions de mobilité pour les territoires, notamment périurbains, et de développement économique.

➤ **Le vélo, remède anti-crise**

« Nous ne cessons de le rappeler et de l'illustrer : le vélo est un puissant remède anti-crise » a souligné Pierre Serne, président du Club des villes et territoires cyclables à l'occasion de la présentation des chiffres 2016 de l'Observatoire du cycle¹. « Il est source d'économies de dépenses publiques, notamment de santé, et représente des marchés « offreurs » à rendement constant, avec une forte capacité d'entraînement de l'économie locale. La dynamique de déploiement des services vélo contribue à la mise en place d'un écosystème performant et attractif. Les Français se convertissent peu à peu au vélo. Ils ne sont plus seulement croyants, comme le montraient les enquêtes d'opinion au début des années 2000, mais de plus en plus pratiquants. Autrement dit, ils sont prêts à « voter vélo » si la modération de la place et de la vitesse de l'automobile, les offres de service et les incitations notamment économiques les encouragent à passer à la pratique. »

➤ **Le levier des incitations économiques**

En quelques semaines, on compte 15 000 bénéficiaires de la **prime pour l'achat d'un VAE** mise en place depuis le 18 février. Une étude récente de l'European cyclists' federation (ECF)² a montré l'impact de ces aides à l'achat. Selon la maturité du marché, l'ECF recommande la mise en place d'aide équivalente à 10 % des subventions versées pour l'achat de voiture électrique (environ 500 euros) afin de réduire l'écart de prix entre vélo conventionnel et VAE. L'ECF pointe le fort potentiel du vélo électrique pour remplacer une voiture individuelle. En outre, elle insiste sur le déploiement de point de recharge et de stationnement sécurisé, complémentaires aux aides financières afin de faire du VAE une alternative crédible aux modes motorisés.

L'Ademe a également mis en évidence dans l'étude parue en septembre 2016 sur les services vélo³ les multiples bénéfices des services intégrant le VAE. La possession d'un VAE double le rayon d'action du cycliste et diminue corrélativement les kilomètres parcourus en mode motorisé jusqu'à l'abandon de la seconde voiture. L'aide publique est très largement rentabilisée par les bénéfices environnementaux, sanitaires, de consommation d'espace et d'entretien de la voirie pour la collectivité. Et par le gain de pouvoir d'achat pour les ménages !

Le Club des villes et territoires cyclables et les parlementaires vélo, dès le début de la nouvelle législature, se mobiliseront pour pérenniser ce dispositif mis en place jusqu'au 31/1/2018, notamment dans le cadre des prochaines discussions budgétaires afin que le VAE soit éligible au bonus écologique, aux côtés de la voiture et du cyclomoteur électriques.

L'indemnité kilométrique vélo (IKV) a fêté son premier anniversaire en février dernier. A ce jour, 54 000 salariés peuvent en bénéficier dans des entreprises qui se sont fait connaître sur [l'Observatoire de l'IKV](#) mis en place et animé par l'Ademe et le Club des villes et territoires cyclables. Le Club demande aux candidats à la Présidentielle 2017 de s'engager en faveur d'une IKV plus incitative en portant la défiscalisation des sommes pour le salarié comme pour l'employeur à hauteur de 385 euros par an au lieu des 200 euros actuels, sa mise en œuvre dans les fonctions publiques de l'Etat et des collectivités locales et son caractère obligatoire dans les entreprises.

➤ **L'impact du système vélo**

160 000 vélos supplémentaires mis en location et 200 000 nouvelles consignes à vélos dans les gares créeraient 1 500 emplois locaux, non délocalisables, et produiraient 46 millions de chiffres d'affaires pour la seule production des vélos et des consignes : c'est un des enseignements de l'étude de l'Ademe sur l'évaluation des services vélo. L'ECF a montré récemment que les retombées économiques actuelles du vélo s'élèvent à plus de 513 milliards d'euros par an en Europe, soit plus de 1000 euros par citoyen européen, et que plus la pratique est élevée, plus les retombées sont importantes.

➤ **Une vraie stratégie nationale pour le vélo**

Il est temps que notre pays se dote d'une véritable stratégie nationale en faveur du vélo et des mobilités actives. Le Club des villes et territoires cyclables [interpellent les candidats à la Présidentielle](#) pour qu'ils mettent cette stratégie au cœur de leur projet et que le prochain Gouvernement se saisisse sans délai d'une solution qui, aux côtés des transports publics et des efforts relatifs à la décarbonation de l'automobile, permettra d'atteindre les objectifs de division par 4 des émissions de gaz à effet de serre à horizon 2050 et d'offrir de vraies solutions de mobilités durables aux Français, à toutes les échelles territoriales, dès 2017.

¹Les chiffres 2016 de l'Observatoire du cycle ont été présentés le 7/4/17 - www.unionsportcycle.com

²European Cyclists' Federation, *Electromobility for all – Financial incentives for e-cycling*, décembre 2016

³Ademe, Etude d'évaluation sur les services vélo, septembre 2016

Communication Médias : Claude Lisbonis Communication
T. + 33 (0)1 42 02 17 40 / 06 20 67 18 66 - clc@claudelisbonis.com

Voir aussi :

Ville & Vélo n°74, dossier : L'économie du vélo

Ville & Vélo n°75, dossier : Vélo & emplois

